



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL 21 JUIN 2016 COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- *Formation professionnelle, bilan 2015 et plan 2016,*
- *Rapport d'activité 2015 de la DDFIP29,*
- *Tableau de veille social 2015,*
- *Bilans des campagnes IR et avis 2016 et 2015,*
- *Point d'information sur l'organisation du réseau et les restructurations,*
- *Questions diverses.*

Le comité technique local présidé par Madame BRIGANT s'est tenu à Châteaulin le 21 juin 2016.

En réponse à notre déclaration liminaire, <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/spip.php?article494>, la Présidente s'est inscrite dans le discours du Directeur Général, en indiquant que malgré la rigueur budgétaire, la DGFIP demeurerait au cœur des missions de l'État, mais qu'il fallait rechercher et recenser toutes les pistes susceptibles d'alléger les tâches, la dématérialisation n'étant pas l'ennemi de l'emploi... (sic).

F.O.-DGFIP29 a rappelé ses revendications, à savoir l'exigence d'un moratoire sur les suppressions d'emplois et la mise en place d'un recensement objectif des tâches. Quant à la dématérialisation, la réalité des précédents exercices démontre bien qu'elle demeure une grande pourvoyeuse de suppressions d'emplois, dans un cadre d'exagération des gains de productivité estimés par la Direction Générale.

Sur la prétendue pérennité des missions, et notamment de celles de proximité, nous lui avons fait remarquer, que notre définition du service public de proximité ne consiste pas comme le prétendent les technocrates de Bercy, à pouvoir se connecter depuis son domicile à un service en ligne de l'administration !

Formation professionnelle bilan 2015 et plan 2016:

Les agents de la DDFIP29 ont bénéficié de 3218 jours de formation en 2015, soit une moyenne de 2,64 jours par agent, à comparer avec 3606 jours en 2014 soit une baisse de 10%, l'explication étant notamment liée aux formations obligatoires FDD, déontologie, et lutte contre les discriminations sur le précédent exercice.

La formation continue représente 94% de l'offre globale départementale, avec la répartition suivante entre les pôles métiers :

- Missions Fiscales : 53,54%
- Missions GP : 20,98

- Missions transverses : 24,48%

Le plan 2016 décline l'ensemble des stages proposés pour l'année en cours, avec une augmentation sensible des e-formations.

F.O.- DGFIP29 a tenu à saluer l'action de la petite équipe de la formation professionnelle composée de 2 agents, en soulignant la difficulté pour l'organisation de cette mission et le suivi pédagogique de 1200 agents. La Directrice s'est engagée au renforcement du service au 1^{er} septembre prochain.

Concernant la e-formation, F.O.- DGFIP29 a rappelé sa revendication, à savoir que ce mode d'enseignement doit demeurer ponctuel et ne pas se substituer à la formation présentielle.

Actuellement la e-formation représente 10% de l'offre globale nationale de formation, avec des économies générées (FDD, formateurs) à hauteur de 5 Millions d'Euros sur le budget de l'ENFIP. La e-formation ne trouve d'ailleurs pas l'adhésion des collègues, puisque bon nombre d'entre eux abandonnent le module en cours de session.

Sur le plan 2016, nous avons également souligné le caractère excessivement théorique ou sans lien suffisant avec les applications informatiques de certaines formations proposées.

Nous avons aussi rappelé l'importance de la formation lors de l'adaptation au nouvel emploi lors d'un changement de grade, de fonction, de service ou à l'occasion d'une reprise d'activité. Les agents appelés à exercer des fonctions d'encadrement doivent pouvoir aussi bénéficier des formations spécifiques correspondantes.

Vote des OS : F.O.- DGFIP29- Solidaires- CGT: Abstention / CFDT : pour.

Rapport d'activité 2015 :

Ce rapport de la DDFIP29 évoque les structures, les moyens, les missions et les résultats du département.

1242 agents étaient affectés au 1^{er} janvier 2015, 1098 étant disponibles, après prise en compte des situations de maladies, congés divers, et temps partiel.

L'âge moyen au 31 décembre 2015 est de 52 ans (48 ans au niveau national) et la répartition hommes/femmes 36% - 64%.

Les crédits d'auxiliaires sont en baisse avec 9,85 ETP en 2015 contre 12,27 ETP en 2014, à noter que la Direction prévoit une nouvelle baisse pour 2016...

L'exécution budgétaire 2015 met en exergue les trois postes principaux que sont l'affranchissement, les loyers et charges, et les frais de déplacement qui représentent 68% du budget.

Globalement les résultats obtenus par le Finistère se situent à un très bon niveau sur tous les secteurs d'activités des missions.

Pour F.O.- DGFIP29, il convient de saluer l'engagement et le professionnalisme des agents, qui dans un contexte de plus en plus contraint, parviennent à maintenir la quasi-totalité des indicateurs de performances demandés à la DDFIP29.

Tableau de veille social 2015 :

Au sein de la DDFIP29, le nombre de jours de congés ordinaires de maladie est en diminution de 2,8 % par rapport à l'année passée alors que le nombre d'agents en longue maladie est stable.

Concernant les jours de congés et/ou ARTT mis en compte épargne temps, il est constaté une baisse de 4 % avec 4229 jours soit une moyenne de 3,45 jours par agent.

Le nombre d'écrêtements horaires est en hausse de 2,4% soit 1025 écrêtements pour 302 agents concernés pour un volume global de 4026 heures. La moyenne du volume horaire écrêté par agent est de 3h16.

Le nombre d'agressions verbales demeure important notamment de la part d'usagers envers les agents, 10 plaintes ont été déposées en 2015 dont celle concernant le braquage à main armée de la Trésorerie de Pleyben en milieu d'été dernier.

Concernant les risques psychosociaux, des indicateurs croisés font apparaître certains services en situation plutôt dégradée par rapport à la moyenne départementale.

L'analyse globale des indicateurs du tableau de veille social conclut à la mise en évidence de « *situations atypiques déjà connues et suivies en temps réel par la Direction* »..

F.O.- DGFIP29 a rappelé que ce TBVS fait partie des très nombreux outils de la DGFIP en matière de suivie des conditions de vie au travail (DUERP, guide RPS, EDD, médiation sociale et...) et que s'il a une justification dans le diagnostic, il ne fournit aucune solution.

Pour F.O.- DGFIP l'inversion de la courbe du mal être des personnels passe par les moyens nécessaires pour une exécution des missions avec sérénité. Malheureusement, les prévisions des lettres de cadrages budgétaires n'en prennent pas le chemin !

Sur la méthode, et suite à nos demandes passées, ce TBVS 2015 a cette fois ci dépassé la lecture globale départementale pour nous apporter quelques éléments au niveau de certains services. Si cette prise en compte est positive, nous avons à nouveau rappelé à la Présidente, notre demande d'y intégrer un indicateur lié aux suppressions d'effectifs.

Bilan campagne IR 2016 et des avis 2015 :

Les derniers chiffres sur l'accueil physique de la campagne IR 2016 font apparaître une baisse de la fréquentation globale de – 3% (- 6% sur les SIP et +9% sur les Trésoreries) .

L'accueil téléphonique enregistre une augmentation de +6,6 % sur les SIP et d'au moins + 10% sur les Trésoreries, chiffre non précis en l'absence de données complètes.

La déclaration en ligne est en hausse de + 32%, beaucoup d'usagers non soumis à l'obligation de télé-déclarer auraient aussi opté pour cette possibilité.

A ce stade, les chiffres concernant les flux de courriels sur les BALF, ne sont pas encore établis, à noter qu'en 2015 une hausse de + 23% avait été enregistré par ce canal.

Sur la campagne des avis 2015, il est à souligner une forte hausse de l'activité au dernier trimestre, et notamment sur novembre, en raison des usagers âgés et modestes

nouvellement imposés à la taxe d'habitation et foncière. Rappelons que la communication plus qu'approximative du gouvernement avait singulièrement compliqué la tâche des agents sur le terrain, voire les avait carrément mis en difficulté !

Sur l'accueil physique, cette campagne des avis 2015 est en baisse de -5% tous sites confondus.

A souligner également, la part importante de l'action de la DGFIP pendant cette période, pour conduire le plan de soutien à l'élevage, ayant consisté à traiter bon nombre de délais et de remises gracieuses vers les éleveurs en difficulté.

F.O.- DGFIP29 a souligné une fois de plus l'investissement des agents de la DGFIP pour mener à bien ces campagnes emblématiques de la DGFIP.

Si l'accueil physique semble en diminution c'est en raison notamment de la réduction de l'offre d'accueil par diminution des horaires d'ouverture. En contre partie, il est à noter l'augmentation des contacts sur les autres points d'entrée que sont le téléphone et, à n'en pas douter les courriels. Concernant l'allègement des tâches qui serait généré en raison du développement de la télédéclaration, nous avons à nouveau souligné les sollicitations des agents qui sont, la plupart du temps, amenés à se transformer en assistant utilisateur pour l'usage du site impot.gouv.fr.

Après l'avoir demandé pendant plusieurs années, **F.O.- DGFIP29** a pu se satisfaire de la présentation de ce point d'information sur la campagne des avis, compte tenu de la durée et de la charge de travail qu'elle représente pour les agents, exposés aux conséquences d'un climat social de plus en plus tendu.

Points sur restructurations actées en 2017 et information sur les projets 2018-2019 :

La Directrice Catherine BRIGANT est revenue sur les restructurations présentées aux CTL des 24 novembre 2015 et 25 avril 2016 en donnant quelques précisions sur l'avancement de ces « réorganisations », et nous a fait part de ses « réflexions » pour le réseau à l'horizon 2018-2019.

Mise en place du Pôle de contrôle revenus/patrimoine (PCRP) au 1^{er} septembre 2016 :

La Direction est dans l'attente des mouvements de mutations afin de finaliser la constitution des équipes ; il est à noter que le cursus de formation est important (45 jours) et s'effectuera à Rennes et Nantes.

Concernant l'encadrement du PCRP et de son antenne, Monsieur Frédéric BERZIN (IP) prendra la tête de la structure et sera positionné à Quimper, un adjoint IDIV sera basé à Brest et désigné prochainement.

Transfert de la gestion hospitalière de la Trésorerie de Quimperlé à Lorient au 1^{er} janvier 2017 :

Des réunions métiers SPL se tiendront en septembre, la question des travaux concerne la structure d'accueil de Lorient HH, la délibération du conseil de surveillance de l'hôpital de Quimperlé est en attente.

Fermeture de la Trésorerie de Plogastel Saint Germain au 1^{er} janvier 2017 :

La Directrice a estimé que la réponse du Ministre était imminente...**F.O.- DGFIP29** est revenu sur son intervention du 25 avril dernier notamment en terme de répartition des emplois à déployer sur les structures d'accueil en dénonçant le fait que la fiche soumise à ce CTL ne tenait pas compte des engagements de la Directrice pris à cette date.

Madame BRIGANT a précisé qu'il n'y avait pas de remise en cause des propositions qu'elle avait faites suite à notre intervention, affaire à suivre... nous avons par ailleurs attiré l'attention de la Direction au regard de la situation des effectifs de Plogastel Saint Germain et de la vigilance à exercer, dès la rentrée pour que la situation des effectifs puissent rendre compatible l'exercice normal des missions.

Transfert du recouvrement de Lanmeur au SIP de Morlaix :

Un groupe de travail sera mené en septembre pour prévoir et organiser ce transfert, un agent de Lanmeur de catégorie C en charge de la mission, pourra s'il le souhaite rejoindre le SIP de Morlaix.

Sur le plan logistique, il conviendra de déterminer la gestion des archives sur le nouveau site.

Transfert des pôles enregistrement aux SPF au 1^{er} septembre 2017 :

Des groupes de travail pour préparer cette restructuration se tiendront début 2017. L'administration envisage de former des membres de l'EDR sur les missions enregistrement pour pallier aux pertes de savoir, notamment en raison de l'opération visant à ramener l'enregistrement de Morlaix à Brest.

Des études sur les travaux à mener sont à prévoir d'ores et déjà pour obtenir des financements de la Centrale d'ici 4 ou 5 mois.

Gestion conjointe entre SPF :

A l'automne 2016, un module de gestion conjointe permettant d'accéder à plusieurs bases FIDJI depuis un même poste de travail, sera utilisé au titre d'une entraide entre SPF, et notamment dans le cadre du soutien que pourra apporter le SPF de BREST 1 au SPF de Brest 2.

L'organisation dans les SIE :

Catherine BRIGANT a évoqué l'organisation cible de la DG en ce qui concerne les SIE avec trois pôles intégrés : Gestion-Comptabilité-Recouvrement.

Elle a indiqué que la taille des pôles devrait être de 3 agents minimum, que la valorisation du pôle recouvrement devait être privilégié mais que compte tenu de la taille de certains SIE, cette organisation n'était pas simple à mettre en place...

Création d'un service d'appui au réseau dans le secteur public local fin 2016 :

Ce service de travail à distance, pour lequel le Finistère s'est porté expérimentateur, se mettra en place fin 2016 et devrait être constitué de 5 ou 6 agents EDR. Cette cellule devrait avoir compétence pour traiter à distance la quasi totalité des opérations SPL d'un ou de plusieurs postes comptables : visa des dépenses, Paye, prise en charge des recettes et des rôles, comptabilité, ajustement actif/passif, opérations sensibles etc.

Une convention devrait être signée afin d'établir entre le poste comptable et le SAR les conditions d'interventions du soutien apporté.

F.O.- DGFIP29 a souligné ne pas être par principe opposé aux services censés servir de soutien au réseau, notamment sur des missions d'expertises bien spécifiques.

En revanche la mise en place de ce SAR (service d'appui au réseau) relève d'une toute autre démarche, puisqu'il s'agit ni plus ni moins de traiter à distance la totalité des opérations budgétaires et comptables des Trésoreries locales, opérations relevant de la responsabilité du comptable. (« *Un SAR industrialise les processus dépenses et recettes...* »)

A notre question de savoir quel pourrait être le positionnement de la Chambre des Comptes au regard de la convention passée entre le SAR et le comptable, Catherine BRIGANT a reconnu que le sujet était posé sans être réglé...

Alors que la pertinence serait de renforcer les moyens des services, la Direction Générale met en œuvre un dispositif censé soutenir un réseau de proximité qu'elle a elle-même affaibli depuis tant d'années !

Pour F.O.- DGFIP, cela ne pourra que conduire à la mise en place de postes comptables vidés de leurs missions, en sachant que lorsque les missions partent les emplois suivent...

Contrairement à ce que la Présidente a affirmé en séance, ce dispositif ne pourra qu'accentuer le processus de démantèlement du réseau de proximité et probablement du réseau SPL dans son ensemble !

Création d'un service départemental des impôts fonciers (SDIF) 2018-2019 :

Madame Bouvet en charge de ce projet, a rappelé les bons résultats du département sur la sphère foncière, en évoquant aussi un renouvellement important des effectifs à prévoir sur une matière qui demande des compétences techniques spécifiques.

Le département est organisé actuellement en plusieurs SIP-CDIF sur Morlaix, Carhaix, Chateaulin, Douarnenez, Quimperlé, alors que deux CDIF sont installés à Brest et Quimper.

La mise en place d'un pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) et d'un pôle de topographie et de gestion cadastrale (PTGC) est envisagée dans le cadre des orientations nationales. En ce qui concerne l'évaluation des locaux des particuliers, plusieurs scénarios sont envisagés au niveau national avec, notamment, la mise en place de cellules foncières dans un ou plusieurs SIP, ou la création d'un PELH.

A ce stade, la Directrice a indiqué ne pas avoir pris de décision quant à l'organisation des 3 piliers de la sphère foncière et cadastrale, elle a par ailleurs précisé qu'un pilotage départemental du futur SDIF ne signifiait pas le regroupement physique des équipes sur un seul site...

Pour F.O.- DGFIP, après l'échec de CDI-CDIF, ces « pistes de réflexions » s'inscrivent notamment dans le cadre des rapprochements SIP-CDIF avec la création de cellules foncières mutualisées.

F.O.- DGFIP réaffirme sa revendication du rétablissement de services spécifiques des impôts fonciers intégrant toutes les missions cadastrales.

Fusion des Services de Publicité Foncière 2018-2019 :

Dans le prolongement du rattachement des services de l'enregistrement, il est envisagé de transférer les SPF de Morlaix et Châteaulin respectivement sur Brest et Quimper et de fusionner ensuite les SPF 1 et 2 de Brest et les SPF 1 et 2 de Quimper.

Poursuite des restructurations touchant les petites structures départementales 2018-2019:

Sur le sujet, la Directrice évoque la taille critique des petites unités ne permettant plus d'assurer la continuité et la qualité du service public...

Dans cette optique, les « réflexions » sont de plusieurs niveaux :

- Transfert du recouvrement de certaines trésoreries vers les SIP,
- Regroupement des trésoreries dans le cadre de l'intercommunalité,
- Transfert de la gestion hospitalière vers des Trésoreries spécialisées,

- Regroupement des SIE sur les sites de Brest et Quimper et fusion des SIP de Brest et Quimper.

Commentaires et positions F.O.- DGFIP29 :

Madame BRIGANT est arrivée depuis quatre mois dans le département manifestement avec le catalogue de la démarche « stratégique » sous le bras !

Si, le 25 avril dernier elle avait dévoilé ses projets pour 2017, lors de ce CTL du 21 juin 2016 elle a coché sous couvert de « réflexions » une bonne partie des dispositifs inscrits dans le cadre des « lignes directrices » du Directeur Général !

Elle n'a d'ailleurs pas caché que ce resserrement du réseau de la DGFIP, répondait à une adaptation liée au contexte budgétaire mais que ces fusions permettraient de conforter les missions dans un contexte tendu en matière d'emplois...(sic).

Pour **F.O.- DGFIP**, cette politique est un renoncement, et n'a malheureusement pas d'autres finalité que de tenter de gérer les prochaines suppressions d'emplois et les projets du Directeur Général ne manqueront pas de déstabiliser encore plus les services et les personnels.

Lors du précédent CTL Catherine BRIGANT n'avait pas d'ailleurs pas caché les difficultés à prévoir, sur le plan de la formation professionnelle, des contraintes informatiques et immobilières notamment dans le cadre du rapprochement de l'enregistrement et des SPF.

Comme indiqués dans notre déclaration liminaire ces projets de restructurations ont pour ambition de s'adapter au dictat budgétaire, et de faire passer la DGFIP à une ère industrielle ou la statistique sera reine et où les agents travailleront sur des flux de données au sein de grosses structures pilotées par des cadres très supérieurs...

F.O.- DGFIP29 a rappelé à la Présidente, Madame BRIGANT, qu'en présence d'une telle stratégie de démantèlement du réseau de la DGFIP, notre organisation n'acceptera pas de cogérer la pénurie et de débattre de projets déjà actés au niveau national dont l'ambition est de servir de palliatif aux suppressions d'emplois et aux diminutions des crédits de fonctionnement !

Questions diverses :

Centralisation de l'affranchissement :

F.O.- DGFIP29 est intervenu dans le cadre du nouveau dispositif d'affranchissement centralisé sur les sites de Direction de Brest et Quimper, notamment en soulignant nos inquiétudes quant à la capacité des effectifs en place des équipes du courrier, pour intégrer un tel processus d'industrialisation.

En réponse, Madame BOUVET a évoqué le caractère prioritaire de l'affranchissement centralisé, la Direction comptant sur plusieurs milliers d'Euros d'économie au travers de ce dispositif qui permettra l'application d'un tarif industriel à la DDFIP29.

En contrepartie, les équipes travaillant au courrier ne seraient plus amenées à effectuer des travaux de toutes natures ou des déménagements comme actuellement, interventions qui seraient confiées désormais à des prestataires extérieurs.

Pour **F.O.- DGFIP29**, c'est bien la pratique de ce dispositif qui démontrera ou non, la pertinence de cette réorganisation en termes de gains budgétaires, et de réactivité des prestataires extérieurs.

Prime accueil 2015 :

Créée en 2013, la prime d'accueil est reconduite pour les années 2015 et 2016. Elle sera versée sous forme d'ACF accueil, avec la paye de juin 2016 au titre de l'exercice 2015. Rappelons que cette année encore, les modalités et le périmètre de cette prime ont été définis de façon unilatérale par la Direction Générale,

F.O.- DGFIP29 est intervenu pour dénoncer la grande complexité de ce dispositif qui conduit à exclure bon nombre d'agents de pouvoir être éligibles à la prime d'accueil.

Concernant certaines situations individuelles, Madame BOUVET nous a indiqué qu'elles étaient actuellement à l'arbitrage de la Centrale.

F.O.- DGFIP29 a rappelé sa revendication sur la prime « accueil » à savoir le versement de la prime à la vacation afin de ne défavoriser aucun agent !

La délégation **F.O.- DGFIP29** en CTL : **Murielle MORICCI** (SIP Quimper Est) ; **Florence JAVELOT** (EDR Nord) ; **Michelle GALLY** (EDR Sud) ; **Nelly PERELLE** (SIP Iroise) ; **Thierry ROLLAND** (Trésorerie de Carhaix) ; **Patrick VELIN** (SIP de Quimper Ouest) ; **Erick GUERRY** (Permanent **F.O.- DGFIP29**).

VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR

N'HESITEZ PAS A REJOINDRE

F.O.- DGFIP

SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT



BULLETIN d'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Indice : _____

Quotité travail : _____

Affectation : _____

Déclare vouloir adhérer au :

Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

Fait à _____ le _____